

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.06.2021	16h53	21.173	DECS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe UDC
Titre : Services sociaux cantonaux
<p>Contenu :</p> <p>Dans son édition du 15 juin, <i>Arcinfo</i> cite le chef du dicastère de l'action sociale de La Chaux-de-Fonds au sujet des montants perdus. Le magistrat estime les pertes « <i>dans la norme</i> » vu le nombre de dossiers traités, disant avoir constaté des faits identiques au sein d'un autre service social, sans le citer. En tant que lésé potentiel, le Conseil d'État envisage-t-il d'ouvrir une enquête au sujet de ces propos ? Si tel n'est pas le cas, pourquoi ?</p>
<p>Développement :</p> <p>Au vu des pertes subies par le service social chaux-de-fonnier, l'État, qui participe à hauteur de 60% à la facture sociale, et au vu des propos tenus par M. le conseiller communal chaux-de-fonnier Jean-Daniel Jeanneret-Grosjean, qui aurait constaté des faits similaires au sein d'un autre service social, le groupe UDC se questionne sur la manière dont le Conseil d'État envisage d'éclaircir la situation afin d'éviter une catastrophe financière et sociale comme celle qui a défrayé la chronique ces derniers mois à La Chaux-de-Fonds. Rappelons tout de même que la facture sociale est réglée avec l'argent du contribuable.</p>
Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Roxann Durini		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Niels Rosselet-Christ	Arnaud Durini	Quentin Geiser
Grégoire Cario	Christiane Barbey	Evan Finger
Daniel Berger	Estelle Matthey-Junod	